



RENAULT
TRUCKS

DECLARATION 2023 SUR L'ESCLAVAGE MODERNE

Structure, activité et chaîne d'approvisionnement

Renault Trucks est une société française qui fabrique, commercialise, importe et vend des camions dans 130 pays à travers le monde. Renault Trucks est une grande entreprise multisite avec 7 937 employés répartis sur 4 sites principaux.

Renault Trucks est une filiale du groupe Volvo. Le groupe Volvo est une société indépendante cotée dont le siège est à Göteborg, en Suède. Le groupe Volvo est l'un des principaux fabricants mondiaux de camions, d'autocars et d'autobus, d'engins de chantier et de moteurs marins et industriels. Le groupe fournit également des solutions de financement. En 2023, le chiffre d'affaires du groupe Volvo s'élevait à 553 milliards de couronnes suédoises. Le groupe Volvo vend ses produits sous les marques Volvo, Volvo Penta, Rokbak, Renault Trucks, Prevost, Nova Bus, Mack et Arquus. Nous avons également des partenariats et des *joint-ventures* avec SDLG, Milence, Eicher, Dongfeng et cellcentric. En proposant des produits et services sous différentes marques, nous nous adressons à de nombreuses catégories de clients et de marchés dans le monde entier.

Le groupe Volvo emploie 104 000 personnes dans le monde, possède des sites de production dans 18 pays et ses produits sont vendus sur près de 190 marchés. Les principaux sites de production sont situés en Australie, en Chine, en Belgique, au Brésil, en France, en Allemagne, en Inde, au Mexique, en Pologne,

en Russie, en Afrique du Sud, en Suède, au Royaume-Uni ainsi qu'aux Etats-Unis.

Le groupe Volvo dépend des chaînes d'approvisionnement mondiales et régionales pour livrer des composants, des pièces et des services et systèmes complets. Environ 12 000 fournisseurs soutiennent la production en série du groupe Volvo et, au total, le réseau d'approvisionnement du groupe est composé de plus de 50 000 fournisseurs dans le monde.

En 2023, le groupe Volvo a effectué des achats de biens et de services pour un montant total de 374 milliards de couronnes suédoises. Ces achats ont été effectués auprès de fournisseurs en Europe/Moyen-Orient/Afrique (49 %), en Amérique (25 %), et en Asie-Pacifique (26 %). La chaîne d'approvisionnement est complexe et fait intervenir plusieurs niveaux de fournisseurs entre les unités de fabrication et les fournisseurs de matières premières.

Gouvernance des droits de l'homme

Le groupe Volvo s'est engagé à respecter les droits de l'homme internationalement reconnus. Les atteintes aux droits de l'homme peuvent se matérialiser non seulement au sein de notre propre organisation, mais aussi à travers nos relations commerciales et dans sa chaîne de valeur. Le groupe cherche également à traiter les atteintes aux droits de l'homme dans lesquelles il est impliqué. Nous poursuivons nos efforts pour renforcer et faire correspondre notre action sur les droits de l'homme avec les cadres internationaux suivants :

DECLARATION 2023 SUR L'ESCLAVAGE MODERNE

- La Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies
- Les conventions fondamentales de l'OIT
- Le Pacte mondial des Nations Unies
- Les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme
- Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
- Les Principes directeurs sur les Droits de l'Enfant et les Entreprises

Il s'agit d'une action permanente pour laquelle le groupe Volvo adopte une approche fondée sur l'analyse des risques, en priorisant les domaines dans lesquels il y a un risque élevé d'atteinte aux droits de l'homme. Nous sommes également conscients que les éléments fondamentaux de ces cadres sont le suivi et la surveillance des performances afin d'assurer une amélioration continue, et l'utilisation de nos expériences comme source d'apprentissage permanent.

Le groupe Volvo a lancé une politique autonome en matière de droits de l'homme en 2021. Cette politique établit le socle commun de notre engagement à respecter les droits de l'homme et s'applique à toutes les entités du groupe Volvo, aux employés et à toute personne travaillant sur nos sites. De plus, ladite politique en matière de droits de l'homme est complétée par le Code de conduite du groupe Volvo, le Programme des droits de l'homme du groupe Volvo, ainsi que par des politiques, des directives et des lignes directrices spécifiques élaborées par nos

divisions de camions et nos secteurs d'activité dans plusieurs domaines liés aux droits de l'homme. Cela comprend la santé et la sécurité, les achats responsables à travers notre Code de conduite des partenaires fournisseurs, les ressources humaines, les ventes responsables et la protection des lanceurs d'alerte. La gouvernance du groupe Volvo en matière de droits de l'homme correspond à la répartition des responsabilités et comprend plusieurs instances interfonctionnelles dans l'ensemble de l'entreprise. Au niveau du groupe, l'orientation stratégique en matière de droits de l'homme est supervisée par le Conseil des droits de l'homme de Volvo, composé de certains membres du conseil d'administration. La mise en œuvre de la politique relative aux droits de l'homme est soutenue par un groupe de référence transversal et un groupe de travail comprenant des membres des fonctions centrales du groupe, des divisions de camions et des secteurs d'activité concernés.

Pour renforcer notre action, le conseil d'administration du groupe Volvo a adopté un programme de droits de l'homme à l'échelle du groupe en 2022. Il décrit la façon dont mettons en œuvre nos engagements tels que définis dans notre politique des droits de l'homme. L'objectif du programme des droits de l'homme est de s'assurer que le groupe Volvo peut systématiquement identifier, réduire et traiter les risques en la matière et assurer une amélioration continue de ses processus. Le programme apporte davantage de clarté sur l'ambition du groupe Volvo en matière de droits de l'homme, les normes en vigueur, les principaux risques, la stratégie de la *due*





DECLARATION 2023 SUR L'ESCLAVAGE MODERNE

diligence et la gouvernance à différents niveaux de l'organisation.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme en matière de droits de l'homme, nous avons lancé à la fin de 2023 le projet *Human Rights Risk and Maturity Assessment Project*, visant à (i) approfondir notre compréhension des risques liés aux droits de l'homme dans l'ensemble de la chaîne de valeur du groupe Volvo, (ii) à mieux comprendre la maturité de nos systèmes de gestion existants pour effectuer une *Due Diligence* en matière de droits de l'homme, et (iii) à préparer la mise en place et l'intégration continue d'une approche robuste, systématique et cohérente pour l'identification et la gestion des risques et impacts liés aux droits de l'homme dans l'ensemble de l'entreprise. Le projet se poursuivra également en 2024.

Politiques et déclarations relatives à l'esclavage moderne

Code de conduite du groupe Volvo

Le Code de conduite du groupe Volvo a instauré, depuis 2003, une tolérance zéro vis-à-vis du travail forcé et du travail des enfants. Le Code de conduite s'applique à toute personne travaillant pour le groupe Volvo, à savoir les employés à temps plein et à temps partiel, les consultants, le personnel intérimaire et les cadres supérieurs. La version actuelle du Code de conduite du groupe Volvo établit notre intolérance totale à l'égard de toutes les formes d'esclavage moderne. Les pratiques qui caractérisent le travail forcé, telles que la servitude pour dettes, la traite des êtres

humains et toute autre forme d'esclavage moderne, ne sont acceptées dans aucune partie du groupe Volvo. Le Code de conduite présente des exemples de ces pratiques liées à l'esclavage moderne, comme la confiscation des papiers d'identité ou des passeports, la rétention des salaires, le fait de ne pas conférer un statut d'emploi officiel, le fait de soumettre une personne à des violences physiques et sexuelles, la servitude pour dettes, l'imposition de frais de recrutement excessifs et la restriction des déplacements. Le Code de conduite du groupe Volvo est accessible à tous sur le site volvogroup.com.

Politique du groupe Volvo en matière de droits de l'homme

Les ambitions du groupe Volvo en matière de développement durable sont divisées en trois domaines : le climat, les ressources et les personnes. Les risques liés aux droits de l'homme peuvent être associés à nos activités et à nos relations commerciales dans ces trois domaines. En 2021, le groupe Volvo a lancé une politique autonome en matière de droits de l'homme. Cette politique fixe le socle commun sur lequel se fonde l'engagement du groupe Volvo à respecter les droits de l'homme et s'applique à toutes ses entités, aux employés et à toute personne travaillant sur ses sites. La politique des droits de l'homme décrit les dix risques les plus importants pour le groupe Volvo en matière de droits de l'homme dans les trois domaines d'ambitions de développement durable. L'esclavage moderne et les droits de l'enfant sont inclus dans notre liste des risques les plus importants en matière de droits de l'homme. La politique stipule que le groupe

MS

M



DECLARATION 2023 SUR L'ESCLAVAGE MODERNE

Volvo ne tolère aucune forme d'esclavage moderne et de travail des enfants dans ses propres activités et dans sa chaîne d'approvisionnement. La politique du groupe Volvo en matière de droits de l'homme est accessible au public sur volvogroup.com

Code de conduite Fournisseurs

Depuis 1996, notre Programme d'achats durables n'a cessé de faire croître les exigences vis-à-vis de nos fournisseurs en matière de performance environnementale, d'éthique commerciale et de droits de l'homme. Depuis 2019, les fournisseurs sont tenus de s'engager contractuellement à respecter le Code de conduite Fournisseurs. En 2023, nous avons mis à jour et renforcé notre Code de conduite Fournisseurs avec des exigences et des objectifs plus fermes, y compris davantage d'exigences de *due diligence* pour nos fournisseurs directs afin de couvrir des niveaux supplémentaires de la chaîne d'approvisionnement. Le Code de conduite Fournisseurs stipule que le groupe Volvo a adopté une tolérance zéro à l'égard de toutes les formes d'esclavage moderne, y compris, mais sans s'y limiter, le travail forcé, servile ou obligatoire et la traite des êtres humains. Par conséquent, les partenaires fournisseurs et leurs agences de recrutement ne peuvent ni tolérer ni se livrer à des restrictions de mouvement, à la réclamation de frais de recrutement excessifs, à la confiscation des documents d'identité et des passeports, à la retenue des salaires, à l'imposition de conditions de travail abusives, à la servitude pour dettes, à la violence ou à toute autre forme d'exploitation ou d'abus. Les partenaires

fournisseurs sont également tenus de mettre en place des politiques adéquates ainsi que des processus de sensibilisation aux risques, d'évaluation des risques et de *due diligence* afin de prévenir l'esclavage moderne et le travail forcé dans l'ensemble de leur propre chaîne d'approvisionnement, y compris des plans de remédiation pour traiter les situations si l'esclavage moderne ou le travail forcé sont détectés. Les partenaires fournisseurs sont également encouragés à s'engager de manière constructive avec les parties prenantes concernées, telles que les organisations non gouvernementales et les associations professionnelles, afin de sensibiliser et d'oeuvrer de manière proactive à la prévention de l'esclavage moderne et du travail forcé.

Par ailleurs, le Code de conduite Fournisseurs stipule que, pour garantir sa pleine efficacité, les partenaires fournisseurs doivent veiller à ce que toutes les exigences soient respectées dans leurs propres activités et que l'ensemble de leur chaîne de valeur respecte les mêmes normes. Le groupe Volvo s'attend également à ce que tous nos partenaires fournisseurs intègrent, partagent et promeuvent les exigences du Code de conduite des fournisseurs du groupe Volvo en interne et dans l'ensemble de leur réseau d'approvisionnement.

Il est en outre précisé que le groupe Volvo exige de chaque partenaire fournisseur qu'il effectue une *due diligence* dans les domaines couverts par le Code de conduite des fournisseurs et/ou par les lois et réglementations en vigueur, notamment dans le but d'enquêter et d'évaluer l'intégrité, la qualité, la pertinence et la

A handwritten signature in blue ink.

A handwritten signature in blue ink.

DECLARATION 2023 SUR L'ESCLAVAGE MODERNE

crédibilité de tous ses partenaires commerciaux potentiels. Les efforts de *due diligence* des partenaires fournisseurs doivent être conformes aux normes internationales telles que le Guide OCDE sur le devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises et les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les partenaires fournisseurs doivent tenir en compte de l'impact de leurs propres activités et de leur réseau d'approvisionnement, en mettant l'accent sur les domaines où le risque de préjudice est le plus élevé et en tenant compte de la taille et de la situation de l'entreprise.

Ce Code de conduite fournisseurs est mis en œuvre via des auto-évaluations et des audits de fournisseurs, dans le cadre de notre Programme d'achats durables (voir ci-dessous). Le Code de conduite Fournisseurs est accessible à tous sur le site volvogroup.com.

Évaluation des risques, *due diligence* et mise en œuvre

L'esclavage moderne, y compris le travail forcé et la traite des êtres humains, peut se matérialiser non seulement dans notre propre organisation et nos activités, mais aussi dans nos relations commerciales et dans d'autres parties de notre chaîne de valeur. Les risques liés à l'esclavage moderne sont mesurés dans le cadre des évaluations des droits de l'homme entreprises en relation avec nos propres entités et par le biais de notre Programme d'achats durables (voir ci-dessous). Lors de ces évaluations, nous hiérarchisons les pays et les secteurs pour lesquels les risques de négation

des droits de l'homme sont les plus grands, en recourant par exemple à des prestataires de services tiers de confiance afin de recueillir des informations sur les risques d'esclavage moderne pays par pays dans le monde entier. Des risques accrus ayant été constatés, par exemple, dans certains pays d'Afrique et d'Asie, du Moyen-Orient et d'Amérique du Sud, et des risques élevés ont été identifiés pour les groupes vulnérables dans la chaîne d'approvisionnement, tels que les travailleurs migrants.

Un des principaux objectifs du groupe Volvo au cours de l'année 2023 a été de veiller en permanence à la santé, à la sécurité et au bien-être de nos collègues et des parties prenantes externes, telles que les fournisseurs et les clients. Nous avons poursuivi nos activités de *due diligence* en matière de droits de l'homme, y compris le suivi des activités précédentes, comme détaillé ci-dessous.

Activités propres – Évaluations des droits de l'homme

Au niveau du groupe, un des outils utilisés par le groupe Volvo pour mettre en œuvre une *due diligence* en matière de droits de l'homme dans l'ensemble de notre organisation est l'examen des droits de l'homme pays par pays couvrant toutes les activités, les employés et les autres membres du personnel sur nos sites dans le pays examiné. Ces examens sont réalisés selon une méthodologie développée conformément aux pratiques internationalement reconnues et incluent les éléments principaux suivants :

- Analyses documentaires basées sur des données internes telles que les données sur la



DECLARATION 2023 SUR L'ESCLAVAGE MODERNE

main-d'œuvre, les politiques locales, les entretiens avec des experts internes, les réponses aux enquêtes auprès des employés et les accords de négociation collective, ainsi que des sources externes telles que les rapports nationaux sur les droits de l'homme et les lois relatives aux droits de l'homme et aux droits du travail.

- Auto-évaluations par les équipes de direction des pays et les départements des ressources humaines locaux.
- Visites sur place avec la direction et les ressources humaines du pays, les experts internes locaux, les employés et le personnel tiers sur place, avec des organisations d'experts externes le cas échéant.
- Mesures correctives et suivi après chaque examen avec des plans d'action convenus, une responsabilité au sein de la direction locale et une communication aux membres concernés du conseil d'administration.

Les examens relatifs aux droits de l'homme se recoupent souvent avec plusieurs autres processus internes, tels que ceux liés à la non-discrimination, à la santé et la sécurité, aux relations avec les employés, à la gestion de la qualité et de l'environnement. Les conclusions des examens dans les domaines respectifs peuvent mettre en évidence des voies d'amélioration dans d'autres processus, y compris le travail sur les droits de l'homme.

Des examens des droits de l'homme ont été effectués en Inde (2017), en Afrique du Sud (2018) et au Mexique (2019). Après une pause en 2020 et 2021 en raison de la pandémie de

Covid-19 et à la suite d'une révision du processus et de la méthodologie, nous avons repris les processus d'examens en 2022 et en prévoyons en Turquie, aux Émirats Arabes Unis, en Algérie et au Maroc en 2023. Les examens des droits de l'homme en tant que moyen de *Due Diligence*, et un plan de priorisation des pays, doivent être inclus pour analyse dans le *Human Rights Risk and Maturity Project* mentionné ci-dessus.

Aucune constatation défavorable relative à l'esclavage moderne n'a été faite dans le cadre de ces évaluations.

Fournisseurs – Programme d'achats responsables

Les partenaires fournisseurs du groupe Volvo jouent un rôle essentiel dans la réalisation de notre stratégie de développement durable sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Notre base d'approvisionnement est constituée de plus de 50 000 partenaires fournisseurs de premier niveau, dont environ 12 000 fournissent des biens et des services pour soutenir la production en série du groupe Volvo. En effet, travailler avec un réseau d'approvisionnement mondial présente une série d'impacts, de risques et d'opportunités. Au-delà des partenaires fournisseurs directs du groupe, nous voyons également la possibilité d'un impact collectif sur les achats afin d'influencer la transformation durable dans l'ensemble de notre réseau d'approvisionnement étendu. Pour garantir que nos partenaires fournisseurs adhèrent aux exigences et aux valeurs du groupe Volvo, nous mettons en œuvre des procédures de *due diligence* à travers notre





DECLARATION 2023 SUR L'ESCLAVAGE MODERNE

Code de conduite des fournisseurs et nos propres évaluations des risques, en incorporant des normes internationales telles que le Guide de diligence raisonnable de l'OCDE pour une conduite responsable des affaires et les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Le Code de conduite des Fournisseurs du groupe Volvo constitue la politique et la base de notre collaboration avec les partenaires fournisseurs dans la construction de réseaux d'approvisionnement durables. Il repose sur les ambitions de durabilité du groupe Volvo dans les domaines des personnes, des ressources, du climat, et de l'éthique des affaires et de la conformité. Mis à jour en 2023, il expose la façon dont nous entreprenons au sein du groupe Volvo et nos exigences de durabilité dans chaque domaine. Il inclut également des attentes pour guider les fournisseurs partenaires alors qu'ils évoluent pour améliorer encore la performance et l'impact durables dans les domaines couverts par le Code de conduite. La base du programme d'achats responsables du groupe Volvo repose sur nos activités de *due diligence* vis-à-vis des fournisseurs partenaires, basées sur l'engagement, l'évaluation, l'action et le rapport, y compris diverses activités de *due diligence* en relation avec nos fournisseurs (voir ci-dessous).

Les évaluations de durabilité se concentrent principalement sur les fournisseurs partenaires de premier niveau et sont réalisées par le biais d'auto-évaluations des partenaires fournisseurs ainsi que d'audits ciblés et

approfondis sur site. Nous priorisons les audits en fonction des risques de durabilité liés au pays, aux produits, aux processus ou aux domaines de travail. L'évaluation des risques est basée sur des outils externes, offrant ainsi une vue globale des risques liés aux droits humains et du travail, à l'environnement et à l'éthique des affaires dans le monde entier. En complément, des risques peuvent être signalés lors de tout type d'audit, de formation ou de visite de fournisseurs, ainsi que par le biais d'un mécanisme de réclamation du Groupe Volvo.

De plus, le groupe Volvo réalise la plupart des audits et des examens avec des ressources internes. Le personnel des achats et les auditeurs spécialisés partagent la responsabilité de s'assurer que des mesures appropriées sont prises pour combler les écarts identifiés. Les partenaires fournisseurs et les parties prenantes externes sont encouragés à signaler rapidement toute préoccupation liée à une mauvaise conduite, à des violations de la loi et à d'autres comportements contraires à l'éthique via un mécanisme de traitement de réclamation du groupe Volvo.

- Auto-évaluations des fournisseurs : Le groupe Volvo utilise un questionnaire normalisé pour l'industrie automobile, axé sur le développement durable dans le réseau de fournisseurs. Le questionnaire d'auto-évaluation (SAQ), développé par le biais d'un partenariat *DRIVE Sustainability Automotive Partnership*, prend en compte les performances en matière de durabilité de droits de l'homme, de conditions de travail, d'environnement et de gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement. Les

A blue handwritten signature or mark at the bottom of the page.

A blue handwritten signature or mark at the bottom of the page.

DECLARATION 2023 SUR L'ESCLAVAGE MODERNE

fournisseurs potentiels sont invités à remplir le questionnaire d'auto-évaluation. Les résultats sont utilisés dans le processus de leur sélection. Si un partenaire sélectionné se situe au-dessus d'un certain seuil de risque ou si une sélection de questions n'est pas remplie, le résultat de l'auto-évaluation se traduira par un plan d'action correctif. Pour favoriser l'amélioration continue, l'évaluation est valable pendant trois ans, après quoi un nouvel examen est requis. De plus, les exigences pour l'approbation de l'auto-évaluation augmentent pour assurer l'amélioration continue des pratiques de *due diligence*.

À la suite d'une mise à jour de l'auto-évaluation en 2022, qui comprend des exigences plus strictes en accord avec les nouvelles réglementations, 2020 auto-évaluations de durabilité ont été réalisées en 2023.

Dans le domaine des achats de production, 93 % des partenaires fournisseurs du groupe Volvo ont effectué l'évaluation, dont plus de 90 % ont été approuvés. Dans les domaines à haut risque, le résultat correspondant était de 89 %, dont 86 % approuvés.

- Audits de développement durable :

Lors de la phase de sélection, nous effectuons une analyse supplémentaire des risques des partenaires fournisseurs potentiels de matériaux directs dans les pays à haut risque par le biais d'audits sur site. Nous auditons les partenaires potentiels de matériaux indirects situés dans des pays à haut risque dont la valeur contractuelle dépasse un seuil prédéfini.

La responsabilité des améliorations et des actions correctives incombe toujours aux partenaires fournisseurs potentiels. Les cas de non-conformité sont gérés par l'acheteur responsable, en collaboration avec l'auditeur, jusqu'à leur résolution. L'audit des partenaires fournisseurs existants suit les mêmes procédures. Dans l'ensemble, l'évaluation de la durabilité des partenaires fournisseurs se concentre sur le développement d'une base d'approvisionnement durable et l'établissement d'un partenariat solide. Les résultats sont utilisés dans les décisions d'approvisionnement, et les violations des exigences doivent être résolues en temps opportun pour maintenir un partenariat à long terme. Ceux qui ne parviennent pas à résoudre les problèmes critiques risquent de ne pas se voir attribuer un contrat ou de voir leurs contrats résiliés.

Dans le cadre du programme *due diligence*, le groupe Volvo investit également dans le renforcement des capacités sous forme de formation. Pour une mise en œuvre à grande échelle, cela se fait en collaboration avec *DRIVE Sustainability*. En 2023, l'accent a été mis sur la Chine et le Brésil. En 2023, 221 audits ont été réalisés, avec 119 écarts identifiés. Les écarts le plus fréquents concernaient l'engagement de la direction, le temps de travail, la gestion de la chaîne d'approvisionnement et la gestion environnementale. Dans le domaine de l'engagement de la direction, les écarts étaient principalement liés au fait que les partenaires fournisseurs avaient des Codes de conduite qui ne traitaient pas adéquatement les domaines à risque. En ce qui concerne le temps de travail,



DECLARATION 2023 SUR L'ESCLAVAGE MODERNE

les constatations étaient liées à des horaires excessifs pour les employés. Dans le domaine de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, des écarts ont été trouvés lorsque les partenaires fournisseurs ne définissaient pas des exigences sociales, environnementales ou commerciales adéquates pour leur réseau d'approvisionnement ou ne faisaient pas de diffusion active de leurs exigences auprès de leurs fournisseurs. En ce qui concerne la gestion environnementale, les écarts étaient principalement liés à la gestion des déchets dangereux ainsi qu'à l'absence d'un système de gestion environnementale documenté. Les résultats des audits sont communiqués aux partenaires fournisseurs, qui sont tenus de définir et de mettre en œuvre un plan d'action correctif dans les meilleurs délais. Ces actions correctives sont ensuite contrôlées par l'acheteur responsable en coopération avec l'auditeur. Aucune constatation défavorable liée à l'esclavage moderne n'a été identifiée lors de ces audits.

- Programme des minéraux durables : Dans le cadre du programme de *due diligence* du réseau d'approvisionnement, le groupe Volvo se concentre spécifiquement sur une gamme de minéraux et de matériaux sélectionnés. Le programme de minéraux durables est basé sur le cadre en cinq étapes des lignes directrices du Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque, ainsi que sur les outils de l'initiative pour des minerais responsables

(RMI). Les minéraux ciblés par le programme de minéraux durables sont l'étain, le tantale, le tungstène, l'or (3TG) et le cobalt. Ces matériaux font partie de notre chaîne d'approvisionnement mondiale et sont utilisés dans de nombreux composants. Nous révisons continuellement la liste des matières premières et des minéraux critiques pour les inclure dans le programme. Dans le cadre de cette action travail, le groupe Volvo est membre de la RMI.

En 2023, 1 043 partenaires fournisseurs de premier niveau ont été identifiés et inclus dans le programme de minéraux durables du groupe Volvo. Sur cette base, 925 d'entre eux ont été identifiés comme pertinents pour les minéraux 3TG, et 802 pour le cobalt. La plupart des entreprises invitées collaborent actuellement, et toutes ont été évaluées sur les paramètres suivants : (a) la solidité de leurs programmes de *due diligence* en matière de droits de l'homme et (b) leur association avec des fonderies ou raffineries préoccupantes dans leur réseau d'approvisionnement. En conséquence, 345 fonderies ou raffineries (SORs) ont été identifiées comme faisant partie du réseau d'approvisionnement du groupe Volvo. Environ 59 % d'entre elles ont été certifiées « conformes », 65 % pour les 3TG et 37% pour le cobalt, par le processus de certification des minerais responsables (RMAP), au nom de l'organisation mondiale RMI. Le groupe Volvo finance la RMAP et cofinance des audits indépendants de tiers sur les pratiques de *due diligence* des SOR par le biais d'un partenariat avec la RMI. Pour 2023, le programme d'audit de la RMI a été ajusté et renforcé. En raison de la guerre entre la Russie et l'Ukraine et des





DECLARATION 2023 SUR L'ESCLAVAGE MODERNE

sanctions européennes et britanniques subséquentes contre la Russie, tous les audits RMAP en Russie ont été suspendus et toutes les fonderies russes ont été automatiquement classées comme non conformes par rapport aux années précédentes. De plus, la RMI a, pour la première fois, commencé à réaliser des audits des fonderies de cobalt.

L'ambition du programme minéraux durables du groupe Volvo est d'assurer une transparence totale d'ici 2025, lorsque tous les partenaires fournisseurs concernés devront être conformes à nos normes et exigences d'achats responsables.

Chaîne d'approvisionnement en amont

En raison des défis communs liés au réseau d'approvisionnement dans le secteur du groupe, nous avons identifié certaines zones importantes à aborder en plus de ce qui précède pour soutenir les partenaires fournisseurs dans la sécurisation de réseaux d'approvisionnement durables. Cela est particulièrement pertinent pour certains minéraux associés à des risques accrus liés au travail des enfants, au travail forcé et à d'autres droits de l'homme.

Processus externalisés

En plus de ses propres opérations de fabrication, le groupe Volvo collabore avec des partenaires commerciaux privés pour assembler des camions et construire des carrosseries de bus sur nos châssis conformément aux exigences spécifiques des clients. Parmi ces partenaires, certains sont situés dans des pays présentant des risques élevés en matière de droits de l'homme. Les

activités en cours pour garantir que les partenaires commerciaux opèrent conformément aux exigences du groupe incluent, par exemple, l'intégration des exigences sociales et environnementales dans les accords contractuels, les auto-évaluations, les examens sur site et les initiatives de formation.

Dans plusieurs marchés, nous externalisons également des services tels que la sécurité, la gestion des installations et la restauration pour soutenir nos opérations. Bien que nous ayons une vue transparente de l'environnement de travail quotidien des personnes exécutant ces services, nous avons identifié des risques liés à l'équité des conditions d'emploi et de vie dans certains marchés. D'après nos évaluations, ces risques sont devenus particulièrement importants pour certains travailleurs ayant une connaissance limitée des droits de l'homme et des droits fondamentaux du travail, en combinaison avec des marchés présentant des risques plus élevés liés aux salaires adéquats. Les travailleurs migrants ont été identifiés comme un groupe vulnérable, exposé à diverses formes de travail sous contrainte et de frais de recrutement arbitraires. Lorsque nous externalisons des activités à des partenaires externes dans le cadre de processus externalisés, nous visons à évaluer davantage les conditions d'emploi et les pratiques de recrutement pour les travailleurs de la chaîne de valeur.

Formation et renforcement des compétences

La formation et la sensibilisation de nos collègues et des partenaires commerciaux

A handwritten signature in blue ink.

A handwritten mark or signature in blue ink.



RENAULT
TRUCKS

DECLARATION 2023 SUR L'ESCLAVAGE MODERNE

concernés constituent un élément clé de notre travail sur les droits de l'homme, et un domaine où il est reconnu qu'une amélioration continue est nécessaire.

Tous les employés ayant accès à des ordinateurs sont tenus de suivre chaque année une formation en ligne sur le Code de conduite du groupe Volvo. Pour les employés des fabrications ou sans accès à des ordinateurs, les responsables sont tenus d'animer des séances de formation obligatoires. En 2023, l'apprentissage en ligne du Code de conduite du groupe Volvo comprenait un module consacré à l'esclavage moderne destiné à tous. À la fin de l'année, près de 60 000 employés avaient suivi la formation.

En plus de la formation générale sur le Code de conduite du groupe, de nombreuses parties de l'organisation ont tenu des sessions de sensibilisation et de mise à jour sur les droits de l'homme au cours de l'année. Au total, environ 2 000 personnes, dont un grand nombre dans la gestion des ventes et des marchés, ont été formées sur ces enjeux liés aux droits de l'homme, y compris des sessions spécifiques destinées au conseil d'administration d'AB Volvo, au conseil exécutif, ainsi qu'aux équipes de direction des zones d'activité et des divisions de camions. A la fin de 2023, une nouvelle formation introductive en ligne axée sur les entreprises et les droits de l'homme, incluant des aspects liés à l'esclavage moderne, a également été mise à disposition de tous les employés et consultants du groupe Volvo, en douze langues. Ces initiatives globales de sensibilisation aux droits de l'homme complètent d'autres formations spécifiques sur

des sujets connexes tels que la diversité et l'inclusion, la santé et la sécurité, la non-discrimination et la lutte contre le harcèlement, l'égalité de rémunération et le salaire de décent, les achats et les ventes responsables.

Le groupe Volvo a mis en place un programme d'apprentissage en ligne pour tout le personnel en relation avec les fournisseurs, qui décrit le concept d'achat responsable. De plus, dans le cadre du programme de *due diligence* de la chaîne d'approvisionnement, le Groupe Volvo investit également dans le renforcement des capacités sous la forme d'une formation des fournisseurs. Pour une mise en œuvre à grande échelle, cela se fait en collaboration avec *DRIVE Sustainability*. En 2023, l'accent a été mis sur la Chine et le Brésil.

Mécanismes de réclamation

Le groupe Volvo offre divers moyens aux parties prenantes internes et externes de signaler les problèmes éthiques potentiels ou les violations de ses, dont notre processus de dénonciation, le "Volvo Whistle", qui est accessible au public sur volvogroup.com. Nos parties prenantes internes et externes sont également informées du "Volvo Whistle" par le biais, de notre Code de conduite, inclus dans les formations sur la conformité et les droits de l'homme, d'articles sur notre site intranet et dans notre rapport annuel et de développement durable. Le groupe Volvo ne tolère aucune mesure de rétorsion à l'encontre des dénonciateurs qui font part de leurs préoccupations en toute bonne foi. En 2021, une politique actualisée de dénonciation et



DECLARATION 2023 SUR L'ESCLAVAGE MODERNE

d'enquête a été publiée pour souligner l'engagement du groupe Volvo à ne pas exercer de représailles et à protéger les dénonciateurs, notamment par la confidentialité, le droit à l'anonymat et d'autres aspects clés d'un traitement approprié des problèmes signalés. Aucune question relative à l'esclavage moderne n'a été signalée par le biais du Volvo Whistle depuis son lancement en 2017.

Partenariats

Au cours de l'année 2023, le groupe Volvo a continué d'être membre et de collaborer avec plusieurs initiatives industrielles pour des réseaux d'approvisionnement durables.

DRIVE Sustainability est un réseau de 16 entreprises automobiles leaders travaillant à renforcer la durabilité dans toute l'industrie automobile en utilisant une voix commune et en s'engageant avec nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement, les parties prenantes et les secteurs connexes sur des activités impactantes. Le groupe Volvo est actif dans plusieurs groupes de travail au sein de cette initiative pour promouvoir une chaîne de valeur automobile circulaire et durable.

RMI est une plateforme collaborative traitant des questions de d'approvisionnement responsable en minéraux dans les réseaux d'approvisionnement mondiaux. Le groupe Volvo collabore avec le RMI dans le but de garantir un approvisionnement responsable et durable en étain, tantale, tungstène et or (également appelés minéraux de conflit), ainsi qu'en cobalt. Grâce à RMI, les participants développent et accèdent à des outils et des ressources pour garantir la conformité

réglementaire et soutenir l'approvisionnement responsable en minéraux provenant de zones de conflit et à haut risque.

La *Global Battery Alliance* est une plateforme de collaboration public-privé sous l'égide du Forum économique mondial. L'objectif est de créer une chaîne de valeur des batteries circulaire et durable basée sur dix principes directeurs couvrant des questions allant de la récupération circulaire des matériaux des batteries à la transparence des émissions de gaz à effet de serre et leur réduction progressive, jusqu'à l'élimination du travail des enfants et du travail forcé.

Le groupe Volvo est impliqué dans l'initiative *Responsible Trucking* de CSR Europe, qui vise à améliorer les conditions d'emploi et de travail des conducteurs de camions dans le secteur du transport routier en Europe. Cette initiative a publié des directives sociales pour des attentes communes envers les fournisseurs et les sous-traitants concernant les droits de l'homme, les conditions de travail et l'éthique commerciale.

Cette déclaration est faite conformément à la Section 54 (1) de la loi britannique sur l'esclavage moderne de 2015 et a été approuvée par le Conseil d'administration de Renault Trucks. Elle s'applique à la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Signé

Bruno Blin

Président

17 juin 2024